

# La CFE CGC renforce ses équipes militantes

Pour certains de nos représentants, la retraite approche ou sont déjà partis vivre une nouvelle aventure = 😊

De ce fait, plusieurs mandats sont à présent libres. Très sincèrement, la CFE CGC serait heureuse de vous accueillir parmi nous en tant que représentant de notre OS.

Vous pouvez **contribuer au changement**, vous **investir dans la vie de notre entreprise** au-delà de vos compétences professionnelles.

Il est important de savoir que la Direction revendique au plus haut niveau, la participation des salariés aux différentes IRPs.

## ■ Mandat DSE (Délégué Syndical Etablissement)

La CFE CGC peut vous proposer un mandat de DSE sur les territoires suivants :

### Guyane :

- Un mandat de DSE sur Orange Caraïbe
- Un mandat de DSE sur l'AVSC
- Un mandat de DSE sur l'AE
- Un mandat de DSE sur DOMP
- Un mandat de DSE sur DTAG

### Guadeloupe :

- Un mandat de DSE sur l'AE
- Un mandat de DSE sur la DVDC

### Martinique :

- Un mandat de DSE sur DOMP

## ■ Missions d'un DSE et activités principales

- Développer l'action de son syndicat sur son périmètre
- Représenter son OS auprès de la Direction de son établissement
- Participer aux réunions de négociation (Accords)
- Participer aux séminaires CFE CGC qui se tiennent sur Paris (prise en charge de vos déplacements, repas et hébergement par Orange).
- Participer aux réunions de section CFE CGC AG,
- S'informer, se former et développer ses compétences
- Déployer l'action syndicale : réunions, tracts, collecte des cotisations, contacts,
- Etc..

Bien sûr la CFE CGC **vous formera** et vous serez toujours accompagné d'un collègue plus expérimenté.

Ce mandat vous prendra 10% ou 15% ou 20% de votre activité professionnelle. Il faut savoir que ce % est automatiquement déduit de votre % d'activité professionnelle.

Détenir un mandat ou représenter une Organisation Syndicale est en effet un moyen de participer **aux réflexions sur l'évolution de nos organisations** et de nos activités, et peut constituer un **moment fort dans une vie professionnelle**.

Être représentant du personnel nécessite par conséquent un réel engagement, une curiosité quant à la vie économique et sociale de l'entreprise, des dispositions d'écoute prononcées à l'égard de ses collègues, mais aussi une certaine rigueur dans

la gestion des dossiers. **Autant d'atouts qui amènent une expérience enrichissante et formatrice dans un parcours professionnel.**

## ■ Adhésion CFE CGC

Avec votre adhésion, vous bénéficiez de nombreux services par exemple des conseils juridiques individuels pour votre défense.

**Le présent et l'avenir se suivent, mais ne se ressemblent pas.** Avec votre adhésion, vous bénéficiez (Liste non exhaustive) :

- Accès aux séminaires locaux et nationaux, aux universités d'été et aux journées thématiques (avec prise en charge de vos déplacements, repas et hébergement (selon les règles de l'événement).
- Formations syndicales et thématiques : ouverture sur le syndicalisme, représentants du personnel (DS), techniques d'expression et de négociation, initiation au droit, à l'économie, au management...
- Premier accès à un avocat **en cas de conflit avec l'entreprise** dans le cadre de vos fonctions professionnelles et/ou de vos missions syndicales. Pour en bénéficier, l'adhérent doit impérativement obtenir du syndicat un accord par mail avant de contacter l'avocat, et avoir cotisé au moins 6 mois à plein tarif.
- Conseils juridiques individuels pour votre défense : prud'hommes, conseillers des salariés, fonction publique, droit social, CAF, Sécu et mutuelle...
- Accès aux Commissions Internes Thématiques (CIT), aux Référents Métiers (RMN), aux Groupes de Travail, qui vous permet de développer et partager votre expertise et de participer à l'élaboration de la position du syndicat sur la signature des accords du Groupe Orange ou de la Branche des Télécoms.
- Etc...

Pour toutes informations complémentaires, merci de bien vouloir contacter svp Jean Marc DARTAGNAN (Référent National CFE CGC des Territoires Antilles – Guyane)  
au 06.89.10.01.12

**Vous voulez être à la pointe de l'information ? vous voulez faire bouger les lignes ?  
Rejoignez la CFE CGC !**

**Merci encore pour votre confiance ! Nous travaillerons dur pour en être dignes.**



La CFE CGC reste disponible  
pour toute information complémentaire.  
N'hésitez pas à contacter vos élus,  
et représentants locaux.



cadres ou pas, vous pouvez compter sur nous !

[www.cfecgc-orange.org](http://www.cfecgc-orange.org)  
abonnements gratuits : [bit.ly/abtCFE-CGC](http://bit.ly/abtCFE-CGC)  
tous vos contacts : [bit.ly/annuaireCFECCG](http://bit.ly/annuaireCFECCG)

